

FONCTIONNEMENT DE LA DEMI-PENSION 2023-2024

La gestion du restaurant scolaire nous a été confiée par le Département du Rhône à Mille et Un Repas. Nos équipes œuvrent chaque jour pour proposer à vos enfants une restauration réalisée sur place ayant du sens et du goût dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité alimentaire et de diététique.

L'inscription à la demi-pension est faite pour l'année scolaire complète. Toutefois, elle peut être modifiée (changement de quotient familial, de jours d'inscription...) au début de chaque trimestre suivant et après validation de la vie scolaire.

- 1) L'inscription au restaurant scolaire se fait au forfait pour l'année ou au minimum pour tout un trimestre. Pour les inscriptions au forfait, le prix du repas dépend du quotient familial (QF) et déterminera votre tranche de tarification (voir détail ci-après), déterminé par le Département du Rhône selon votre quotient familial.
- 2) Si vous ne communiquez pas votre quotient familial, le tarif le plus haut sera appliqué.
- 3) En dehors de l'inscription au forfait, votre enfant peut prendre son repas au tarif occasionnel de 5,40€ en apportant le règlement le jour même ou en rechargeant son compte par télépaiement.

Tranche	Quotient familial	Prix au repas
Tranche A	QF supérieur 1200€	5,00€
Tranche B	QF entre 801€ et 1200€	3,90€
Tranche C	QF entre 401€ et 800€	2,70€
Tranche D	QF inférieur ou égal à 400€	1,30€
	Le prix du repas occasionnel *	5,40€

Pour le 1^{er} Trimestre, vous avez jusqu'au 21 septembre 2023 pour modifier les jours ou forfait **par écrit uniquement** (mail/papier) selon l'emploi du temps définitif de votre enfant.

En début de trimestre Mille et Un Repas adressera un avis aux familles pour :

- **1er trimestre** : septembre à décembre, envoi de la facture par mail mi-septembre.
- **2ème trimestre** : janvier à mars, envoi de la facture par mail début janvier.
- **3ème trimestre** : avril à fin des épreuves du Brevet envoi, de la facture par mail début avril.

Nota : La dernière semaine n'est pas incluse dans le 3ème trimestre et se fait sur inscription et paiement à l'avance selon le tarif habituel de l'élève.



MODALITE DE REGLEMENT

Le règlement de la demi- pension au forfait se fait en prépaiement en début de chaque trimestre par : chèque, espèces ou télépaiement carte bancaire.

FACILITES DE PAIEMENT

Vous avez la possibilité de régler en plusieurs fois soit par :

- Chèque (1 à 3 règlements avec au dos la date de remise en banque souhaitée).
- Télépaiement (totalité ou règlements mensuels en deux ou trois fois).
- Prélèvement (avec votre autorisation de prélèvement et RIB, selon les établissements)

REMBOURSEMENTS

A. Une remise d'ordre(remboursement) peut être accordée pour les motifs suivants : Rédiger un mail au chef de cuisine

- **Maladie de l'élève** : sur justificatif (certificat médical) avec un délai de carence de 2 jours ouvrés consécutifs ou maladie de plus 1 semaine (justificatif à fournir)
- **Pratique religieuse** : sans délai de carence mais avec préavis d'une semaine.
- **Exclusion temporaire** de la demi-pension ou du collège, avec un délai de carence de 2 jours ouvrés consécutifs.

B. Une remise d'ordre (remboursement est systématique dans les cas suivants) :

- En cas de Covid ou cas contact
- **Stages, voyages scolaires**, sortie à la journée(pique-nique fourni par les parents),
- **La fermeture exceptionnelle** de la demi-pension
- **Le départ définitif** de l'élève,
- En fin d'année pendant les jours d'examen pour les classes qui n'ont pas cours.

C. En dehors des situations définies ci-dessus, les repas non pris seront facturés.

ALLERGIES ALIMENTAIRES

Si votre enfant présente une allergie alimentaire ou doit suivre un régime alimentaire médical (diabétique par exemple), vous devez le **signaler au service médical du collège** afin de constituer un **Projet d'Accueil Individualisé alimentaire (PAI)**. Si le régime ou l'allergie n'est pas déclaré, Mille et Un Repas ne pourra être tenue pour responsable en cas d'incident.

ACCES RESTAURANT SCOLAIRE

- Pour permettre l'accès au restaurant scolaire, votre enfant doit obligatoirement présenter son badge.
- Cette carte est nominative et sous la responsabilité de l'élève.
- Le 1er badge sera offert pour tout nouvel élève entrant au collège et pour toute sa scolarité dans l'établissement.
- Son renouvellement sera facturé 5 € en cas de perte ou de détérioration.

La société Mille et Un Repas et les équipes en charge de l'encaissement s'engagent à ne pas divulguer les informations récoltées sur les fiches d'inscriptions à la demi-pension. Les informations ne sont utilisées que pour le fonctionnement du restaurant scolaire.Toutefois, en cas de non-paiement, votre dossier ainsi que vos coordonnées sont transmis à un cabinet externe juridique.

Avec tous nos remerciements
L'EQUIPE DE MILLE ET UN REPAS



GRILLE TARIFAIRE SEMAINE à 4 jours selon FORFAIT

			Trimestre 1 2023/2024	Trimestre 2 2023/2024	Trimestre 3 2023/2024
Forfait 4 jours		prix du repas	Forfait 4 jours	Forfait 4 jours	Forfait 4 jours
			56	44	45
Quotient familial	sup à 1200 €	5,00 €	280,00 €	220,00 €	225,00 €
	entre 801 € et 1200 €	3,90 €	218,40 €	171,60 €	175,50 €
	entre 401 € et 800 €	2,70 €	151,20 €	118,80 €	121,50 €
	inf ou égal à 400€	1,30 €	72,80 €	57,20 €	58,50 €
Forfait 3 jours		prix du repas	Forfait 3 jours	Forfait 3 jours	Forfait 3 jours
			42	30	34
Quotient familial	sup à 1200 €	5,00 €	210,00 €	150,00 €	170,00 €
	entre 801 € et 1200 €	3,90 €	163,80 €	117,00 €	132,60 €
	entre 401 € et 800 €	2,70 €	113,40 €	81,00 €	91,80 €
	inf ou égal à 400€	1,30 €	54,60 €	39,00 €	44,20 €
Forfait 2 jours		prix du repas	Forfait 2 jours	Forfait 2 jours	Forfait 2 jours
			28	20	23
Quotient familial	sup à 1200 €	5,00 €	140,00 €	100,00 €	115,00 €
	entre 801 € et 1200 €	3,90 €	109,20 €	78,00 €	89,70 €
	entre 401 € et 800 €	2,70 €	75,60 €	54,00 €	62,10 €
	inf ou égal à 400€	1,30 €	36,40 €	26,00 €	29,90 €
Forfait 1 jour		prix du repas	Forfait 1 jour	Forfait 1 jour	Forfait 1 jour
			14	10	12
Quotient familial	sup à 1200 €	5,00 €	70,00 €	50,00 €	60,00 €
	entre 801 € et 1200 €	3,90 €	54,60 €	39,00 €	46,80 €
	entre 401 € et 800 €	2,70 €	37,80 €	27,00 €	32,40 €
	inf ou égal à 400€	1,30 €	18,20 €	13,00 €	15,60 €



à conserver!

Pour nous joindre en cas de difficultés

Contact Pour prévenir de l'absence, maladie, départ, problème de connexion au site d'inscription	La cuisine du restaurant, le chef Mail : collegelouislachenalcaisse@1001repas.fr
Pour correspondre avec	L'intendant ou Assistante sociale de l'établissement scolaire Mail : Contacter l'établissement
Contact Pour facturation et difficultés de paiements, ou remboursement	Responsable encaissement et recouvrement Mail : collegelouislachenalcaisse@1001repas.fr